

Réponse aux associations conventionnées Municipales 2026

Première question : reconnaissez-vous la pertinence des 5 axes prioritaires ?

Oui, ces cinq axes correspondent à des enjeux réels pour Toulouse : accueil des publics, culture de proximité, expression citoyenne, place des jeunes et partenariat territorial.

Mais pour qu'ils soient crédibles et durables, ils doivent s'inscrire dans un cadre clair.

Garantir un accueil large et accessible suppose une gestion financière totalement transparente. Les habitants ont le droit de savoir comment sont utilisés les fonds publics, qu'il s'agisse des subventions directes ou des mises à disposition de locaux. La transparence renforce la légitimité des associations et sécurise leur action.

Développer des scènes culturelles de quartier et des espaces d'expression est légitime, à condition que la neutralité institutionnelle soit respectée. Une collectivité ne peut financer aucune orientation partisane. Les débats sont nécessaires, le pluralisme aussi, mais l'argent public doit rester au service de tous.

Offrir des espaces aux jeunes et participer aux politiques territoriales implique également une organisation plus efficiente des moyens. La mutualisation des équipements municipaux existe déjà et constitue une base utile. Toutefois, elle reste perfectible. Les pratiques actuelles doivent être approfondies et systématisées afin d'éviter les disparités, les créneaux sous-exploités et les bâtiments partiellement occupés. C'est du bon sens. Cela permet de faire des économies sans supprimer d'activités.

Deuxième question : quels engagements précis sur les moyens ?

Des conventions pluriannuelles peuvent être maintenues, mais avec des clauses claires de transparence financière, d'évaluation annuelle et de respect strict de la neutralité politique. Une charte. A ce titre, la signature, par les associations, d'une Charte d'adhésion aux valeurs de la République, conditionnera le versement des subventions municipales.

D'abord, de la transparence. L'argent public doit être clair. Les subventions versées, les locaux mis à disposition, les charges prises en charge par la ville : tout doit être publié et compréhensible. Quand les comptes sont accessibles, il n'y a ni soupçon ni polémique. Les associations bénéficient de contrats pluriannuels et nous demanderons un contrôle annuel des comptes et objectifs fixés par les conventions. Avoir des informations claires sur le budget et la bonne gestion de ces associations n'est pas lisible à ce jour et mérite une publication publique pour que chaque euro dépensé par les Toulousains ait une finalité.

Sur les locaux, l'engagement doit porter sur une meilleure gestion. Une mutualisation renforcée permettrait d'élargir l'accès aux équipements, d'optimiser les moyens publics et de réaliser des économies sans réduire l'offre d'activités. Les mises à disposition exclusives doivent devenir l'exception.

Sur les financements, une subvention de fonctionnement peut être justifiée si elle correspond à une mission d'intérêt général clairement définie et évaluée. Chaque euro public doit être traçable.

Conclusion

Le soutien aux associations doit reposer sur trois engagements simples : transparence totale des financements et des dépenses, neutralité politique garantie et mutualisation efficace des équipements. Ce cadre permet de concilier vitalité associative et gestion responsable des finances publiques dans l'intérêt de tous les Toulousains.